

Matinée de discussion: Proposition de modification de la Commission européenne relative au règlement n°883/2004 (CE) portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale en Europe – Focus sur les prestations de chômage

Programme du 21 février 2019:

10 h	Accueil des participants
10 h 15	Mot d'accueil
10 h 30	Présentation de la Task Force Frontaliers 2.0 : Proposition de modification de la Commission européenne relative au règlement n°883/2004 (CE) portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale en Europe – Focus sur les prestations de chômage
11 h 30	Questions/Réponses
12 h	Lunch

La matinée de discussion se tiendra **le 21 février 2019, de 10h à 12h, au Ministère de la Communauté germanophone (Gospertstraße 1, B-4700 Eupen).**

Pour savoir plus sur cette matinée de discussion:

Ministère de la Communauté germanophone, Lena Theodor / ☎ +32 (0)87/596 331 / lena.theodor@dgov.be

Inscription

Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant jeudi, 14 février 2019.

- par courrier : Ministère de la Communauté germanophone, Lena Theodor, Gospertstraße 1, B-4700 Eupen
- par courriel: lena.theodor@dgov.be

Prénom, Nom:

Institution:

- ☐ assistera à la conférence ;
- ☐ aura besoin d'une traduction simultanée (DE-FR) ;
- ☐ assistera au lunch.